

**Inscription des étudiants de CPGE Scientifiques –
année 2021-2022**

L'inscription à l'université est obligatoire pour les étudiants de CPGE (décret n°2014-1073 du 22/09/2014).

1. Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ont lieu en ligne **du 14 octobre au 12 novembre 2021 inclus.**
sur le portail d'inscription de l'UCA : <https://inscription.uca.fr/>

2. Dans quelle mention de licence ?

Vous devez choisir une mention de licence correspondant à la CPGE dans laquelle vous êtes inscrit(e) :

	Intitulé CPGE	Portail de licence
Première année	MPSI PTSI	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	PCSI	Portail Chimie - Mathématiques Portail Physique/ Sciences pour l'Ingénieur - Chimie Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	TSI	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur
	BCPST	Portail Biologie – Chimie Portail Biologie – Géologie Portail Géologie – Chimie Portail Physique/Sciences pour l'Ingénieur - Chimie
	MP2I	Portail Mathématiques – Physique/Sciences pour l'Ingénieur Portail Mathématiques – Informatique

Deuxième année	MP PT PSI	Mention Physique Mention Sciences pour l'Ingénieur Mention Mathématiques
	PC	Mention Chimie Mention Physique Mention Sciences pour l'Ingénieur Mention Mathématiques Mention Physique - Chimie
	TSI	Mention Sciences pour l'Ingénieur
	MPI	Mention Physique Mention Sciences pour l'Ingénieur Mention Mathématiques Mention Informatique
	BCPST	Mention Chimie Mention Physique – Chimie Mention Sciences de la Terre Mention Sciences de la Vie

3. Important

- **Il est impératif de renseigner votre établissement (lycée) dans la rubrique « Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement », cette information nous permettant de confirmer votre inscription auprès de votre lycée.**
- **Un guide de l'inscription en ligne est à votre disposition** sur le site de l'UCA ainsi que toutes les informations utiles à votre inscription :
<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/cpge/>
- **Attention : la carte d'étudiant comportant une photo, elle ne pourra vous être délivrée que lorsque vous aurez déposé une photo d'identité sur votre profil ENT.**

4. Que vous apporte l'inscription à l'université ?

- La validation de crédits valables dans toutes les universités (ECTS European Credit Transfert System)
- Les conditions de réorientation les plus favorables et la possibilité de poursuivre vos études dans une université
- Une carte d'étudiant UCA
- L'accès à l'ENT, aux bibliothèques universitaires, aux services de l'université (SSU, La Fabrique : Pôle Réussite Orientation et Insertion, FSDIE, SUC et SUAPS)
- L'accès aux actions mises en place par l'UCA à destination des étudiants de CPGE : conférences, colloques, visites de laboratoires de recherche ...

5. Une question ? Qui contacter ?

- Pour toute question concernant **votre inscription**, contactez le service scolarité du Pôle Sciences : scola.licence1.pac@uca.fr
- Pour toute question concernant l'obtention de **crédits ECTS**, merci d'utiliser cette adresse mail : cpge-scola.df@uca.fr
- Pour toute autre question, veuillez vous adresser au référent CPGE de votre lycée.